



Mairie d'AUBY
Entretien et réparation du parc automobile
Lot 2 - fourniture, pose / dépose de pneumatiques
et prestations techniques associées pour les véhicules
légers et utilitaires de moins de 3,5 tonnes
du CCAS d'AUBY
Avenant 1
Décision n° 2025/107/MP

Publié le 18 juin 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2122-22 relatif aux compétences du Maire ;

Vu la délibération n°5 du Conseil Municipal en date du 16 mai 2025, l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Vu la délibération du 15 Avril 2021 mettant en place un groupement de commandes permanent entre la ville d'Auby et son C.C.A.S,

Vu la convention de groupement de commandes signée le 23 Avril 2021

Vu l'accord-cadre n°2022-21A notifié le 20/05/2022 et passé avec la société, DENNETIERE 15 rue Jean Jaurès 59950 Aubry par décision du Maire en date du 13/05/2022 et portant sur des prestations Entretien et réparation du parc automobile - Lot 1 - fourniture, pose / dépose de pneumatiques et prestations techniques associées pour les véhicules légers et utilitaires de moins de 3,5 tonnes de la ville d'AUBY, sans montant minimum mais avec un seuil maximum défini comme suit :

	Minimum	Maximum
CCAS d'AUBY	NEANT	1 000.00 € HT

Considérant que dans le cadre de l'accord-cadre précité, la société DENNETIERE a changé de coordonnées bancaires, il convient donc de formaliser ce changement et mettre à jour leurs coordonnées bancaires par voie d'avenant.

Considérant que cet avenant n'aura pas d'incidence financière,

Considérant que les autres clauses du marché initial demeurent applicables en l'état, dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant

Le Maire,

Décide

Article 1

De procéder à la signature de l'avenant n°1 à l'accord cadre Entretien et réparation du parc automobile Lot 2 - fourniture, pose / dépose de pneumatiques et prestations techniques associées pour les véhicules légers et utilitaires de moins de 3,5 tonnes du CCAS d'AUBY, actant le changement de coordonnées bancaires.

1.1.1.DEC_20250613_AL_BC_ Entretien et réparation du parc automobile - Lot 2 - fourniture, pose / dépose de pneumatiques et prestations techniques associées pour les véhicules légers et utilitaires de moins de 3,5 tonnes du CCAS d'AUBY - Avenant 1- Changement de coordonnées bancaires

Mairie d'AUBY
Entretien et réparation du parc automobile
Lot 2 - fourniture, pose / dépose de pneumatiques
et prestations techniques associées pour les véhicules
légers et utilitaires de moins de 3,5 tonnes
du CCAS d'AUBY
Avenant 1
Décision n° 2025/107/MP

Article 2

De transmettre la présente décision au Représentant de l'Etat dans le département. Cette décision sera exécutoire le jour de sa transmission.

AUBY, le

Bernard CZECH,

Maire

